

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 14 octobre 2020

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 6, 7 et 8 octobre 2020**

**2020 DAC 580** Subvention (5.500 euros) à deux associations au titre des projets culturels élaborés dans les Quartiers Populaires de la Politique de la Ville (19e).

**Mme Carine ROLLAND, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 22 septembre 2020 par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution une subvention de fonctionnement à l'association Fabrication Maison et à l'association R'Style pour la réalisation de leurs actions dans les quartiers populaires ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement en date du 22 septembre 2020 ;

Sur le rapport présenté par Mme Carine ROLLAND, au nom de la 2e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 4.000 euros au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la politique de la ville est attribuée à l'association Fabrication Maison, 4 rue de la Solidarité 75019 Paris, pour le projet Chantier graphique. Simpa 15446 ; 2020\_05805

Article 2 : Une subvention d'un montant de 1.500 euros est attribuée à l'association R'Style, 41, avenue de Flandres 75019 Paris. Simpa 291 ; 2020\_06731

Article 3 La dépense totale correspondante, soit 5.500 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement 2020 de la Ville de Paris.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**